



## L'isolation pour apporter confort et bien-être aux habitants

Jean-Jacques Pontailier  
Directeur Général Knauf Insulation France

Créer des emplois non délocalisables, améliorer la qualité de l'air intérieur et protéger la santé de ses concitoyens, c'est ce à quoi travaille la société Knauf Insulation dans le cadre du projet de loi sur la transition énergétique. Le point avec son directeur général Jean-Jacques Pontailier.

### Quelle est votre vision des enjeux liés à l'isolation des bâtiments ?

**Jean-Jacques Pontailier :** La rénovation thermique du parc existant est un challenge que nous devons affronter dès maintenant. La France a aujourd'hui 72 Mds d'euros de facture énergétique. 45 % de l'énergie consommée le sont dans les bâtiments. Donc l'isolation des bâtiments est un enjeu critique de notre temps. Nos voisins se sont emparés de ce sujet et ont débuté leur transition énergétique. À nous, partenaires publics et privés, de nous engager. En entamant cette démarche, nous reprenons le contrôle de nos dépenses énergétiques. La loi de transition énergétique pour la croissance verte est un premier pas mais il faut amplifier et accélérer le phénomène. Nous pouvons créer des emplois locaux, améliorer la qualité de l'air intérieur, la santé et le confort des occupants et favoriser l'environnement. 1 euro investi dans la rénovation thermique des bâtiments c'est 5 euros de retour pour la société.

**Après plus de trente ans d'expérience dans l'isolation, vous êtes aujourd'hui**

“  
Apporter des solutions innovantes et concrètes aux problèmes sociétaux et environnementaux actuels.”

### n° 2 mondial dans ce secteur. Quelle est votre stratégie de croissance ?

**J.-J. P. :** Knauf Insulation est désormais un acteur majeur et reconnu dans le secteur de l'isolation. Notre succès repose sur plusieurs piliers : la performance réelle, l'innovation et la proximité avec nos marchés.

Nous avons des projets de construction d'envergure et réalisé de nombreuses acquisitions, récemment aux États-Unis ou en Turquie. Sur le sol français, nous avons construit et inauguré en 2010 l'usine de Lannemezan (65) avec la création nette de plus de 200 emplois directs. Nous espérons pouvoir faire plus si le marché français se développe.

### Vous avez été précurseurs en matière de qualité de l'air. Pouvez-vous nous rappeler le rapport entre isolation et qualité de l'air ?

**J.-J. P. :** La nouvelle réglementation thermique RT 2012 impose notamment le traitement de l'étanchéité à l'air. Notre société a mis au point une offre de solutions systèmes pour atteindre cet objectif. Avec une ventilation adaptée, la relation isolation performante et étanchéité à l'air réussie assurent cette qualité d'air intérieur qui apporte confort et bien-être aux habitants.

Dès lors, vous obtenez une amélioration du confort thermique et acoustique et enfin vous pérennisez la conservation du bâti.

Donc en ce qui concerne les matériaux de construction et notamment les laines minérales il faut parler des émissions de composés organiques volatiles (COV) et notamment du formaldéhyde. Nos produits ont le meilleur classement possible mais nous avons choisi d'anticiper en faisant certifier nos laines par le laboratoire Eurofins qui est encore plus exigeant que la norme imposée actuellement. C'est le résultat de notre innovation ECOSE® Technology et pour cela qu'aujourd'hui les directeurs de crèches, d'établissements scolaires, d'hôpitaux ou encore d'Epahd réclament nos produits et systèmes.

Il faut donc bien choisir ses matériaux de construction et également bien les poser. Dans cette optique, nous avons créé une École de l'Isolation™ à Lannemezan où viennent se former les professionnels qui le souhaitent.

“  
Un cahier des charges exigeant alliant performance et environnement”

### Vous avez mis au point ECOSE® Technology. Quelles performances environnementales thermiques permet cette innovation ?

**J.-J. P. :** Rapidement nous avons compris chez Knauf Insulation que l'isolation, les économies d'énergie, la qualité de l'air intérieur seraient des sujets importants. Nous avons fait le choix de bannir formaldéhyde,



Centre hospitalier Sud Francilien / Corbeil – Essonnes / Groupe 6 Architectes

phénol, acrylique et tout colorant de la fabrication de notre liant. Raison pour laquelle nous avons développé des produits ayant un liant 100 % végétal, qui conservent des performances thermiques, acoustiques et mécaniques identiques. Il s'agit d'ECOSE® Technology qui répond à un cahier des charges exigeant alliant performance et environnement. Depuis plus de 5 ans, il est disponible sur le marché et est un des principaux facteurs de notre croissance. Ceci s'ajoute au fait que nous utilisons plus de 80 % de verre recyclé dans notre procédé de fabrication.

Nous avons été la 1<sup>ère</sup> société du monde de l'isolation à recevoir la médaille d'or Air Confort du laboratoire Eurofins, attestant de la performance en matière de qualité d'air intérieur. C'est une vraie fierté pour un industriel, d'apporter des solutions innovantes et concrètes aux problèmes sociétaux et environnementaux actuels.

### Vous faites partie de la CFEE. Quels objectifs visez-vous avec ce collectif ?

**J.-J. P. :** La démarche engagée avec la Coalition France pour l'Efficacité Énergétique (CFEE) rassemble les acteurs clés du sujet. On y retrouve les ONG environnementales spécia-

lisées telles le CLER, Réseau Action Climat ou FNE, des associations d'industriels comme Isolons la terre contre le CO<sub>2</sub> et le Gimélec, des associations de défense des consommateurs et des usagers, UFC-Que choisir et l'ARC, un groupement reconnu d'artisans indépendants le GESEC et enfin Effinergie qui regroupe un grand nombre de collectivités territoriales.

Notre travail commun suscite de nombreuses sollicitations. Les acteurs qui la composent sont garants de cette légitimité et voir des ONG, des utilisateurs et des industriels porter des messages communs apporte une crédibilité unique.

La transition énergétique doit dépasser les clivages existants. Il nous faut changer de paradigme pour atteindre 500 000 logements rénovés à partir de 2017. Cela demande de l'ambition et du courage car ces chiffres n'ont jamais été atteints mais sont nécessaires aujourd'hui si nous voulons réaliser les objectifs de réduction de gaz à effet de serre, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables qui ont été fixés par le Gouvernement.



Les rives de l'Orne – Bâtiment du Conseil Général